

## Hommage aux Étrangers dans la Résistance - Installation à Besançon d'une sculpture monumentale de Jorge SOLER - Adoption du projet - Conventions

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : A l'initiative du Secrétariat d'État à l'Intégration et avec le soutien du Ministère de la Culture et le Secrétariat aux Anciens Combattants, il a été proposé d'installer à Besançon, une sculpture monumentale de Jorge SOLER réalisée en hommage aux Étrangers dans la Résistance.

La Ville de Besançon a été choisie, parmi d'autres, du fait de l'existence d'un Musée de la Résistance et de la Déportation prestigieux et de la volonté clairement affirmée de la Municipalité d'accueillir ce monument.

Cette sculpture représente deux visages face à face ; un homme et une femme qui se regardent.

*«Homme et femme également dans la distance et la proximité, dans le juste milieu, semblables et différents égaux.*

*Homme et femme comme ce qui se répond, se correspond, se complète, tels l'exil et l'accueil, en tant qu'hôtes l'un à l'autre, disponibles.*

*Homme et femme aussi parce que les femmes étaient là, très présentes, comme elles le sont toujours, au premier rang des affrontements majeurs. Femmes courageuses, femmes résistantes»,*

pour reprendre les termes de la présentation officielle du projet.

Le financement de cette opération, dont le coût est de 330 000 F, est assuré de la manière suivante :

- Centre National des Arts Plastiques (Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture) : 100 000 F

- Association des Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation : 130 000 F (versement d'une partie de la subvention versée à cet effet à cette association par le Fonds d'Action Sociale)

- Secrétariat d'État aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre : 100 000 F.

Des conventions seront établies avec le Centre National des Arts Plastiques et le Secrétariat d'État aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

L'œuvre d'Art sera implantée en face de la gare Viotte sur l'esplanade des Glacis qui surplombe le centre historique de la ville et face à la Citadelle. Une maquette sera déposée au Musée de la Résistance et de la Déportation à la Citadelle. La présentation officielle de cette opération est prévue le dimanche 21 février 1993.

Le Conseil Municipal est invité à :

- donner un avis favorable et décider la mise en œuvre de ce projet,
- autoriser M. le Député-Maire à signer les conventions à intervenir,

- inscrire au budget supplémentaire de l'exercice courant le financement de l'installation de la sculpture qui correspond aux participations des organismes désignés précédemment, soit en recettes :

\* 200 000 F au chapitre 908.6/1051.00509.41000,

\* 130 000 F au chapitre 908.6/1059.00509.41000,

et en dépenses :

\* 327 000 F au chapitre 908.6/2169.00509.41040 (acquisition et installation de la sculpture),

\* 3 000 F au chapitre 940.241/662.00300 (promotion de l'œuvre).

**M. TOURRAIN** : J'aurais volontiers apporté mon accord à l'installation de cette sculpture et je conseille à mes collègues d'approuver le projet. Mais à titre personnel, je m'abstiendrai pour protester contre l'indécence de la récupération de la Résistance en pleine campagne électorale et sur la base d'un rapport dont l'alibi est pour le moins spécieux.

En effet, à ce que je sache, le groupe Manouchian qui est un groupe arménien que vous prenez comme base pour choisir la date du 21 février, n'a jamais exercé en Franche-Comté. Par contre, je vous signale Monsieur le Maire, que deux communistes espagnols ont été fusillés le 26 septembre 1943 et qu'il eut été normal de reporter à cette date la manifestation que vous organisez le 21 février. J'ajouterai encore qu'il est tout aussi indécent de demander au Préfet, alors que la campagne électorale est quasiment ouverte, de patronner cette réunion. Ainsi, il sort de son devoir de réserve et vous ne grandissez pas la fonction de l'autorité de l'État en pratiquant ainsi.

J'ai donc deux raisons de m'abstenir, ce que je ferai et bien sûr je ne répondrai pas à l'invitation que vous m'avez adressée d'assister à cette réunion. Mais sachez néanmoins que je garde des étrangers que j'ai côtoyés dans la Résistance un souvenir très ému d'autant plus que certains d'entre eux y ont laissé leur vie.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Merci Monsieur TOURRAIN. Ne mettez pas, s'il vous plaît, la campagne électorale à toutes les sauces ! Cela fait plus de six mois que nous sommes en relation avec le Ministère des Anciens Combattants, le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Intégration pour ce projet de sculpture. Maintenant il est prêt. M. Kofi YAMGNANE veut venir à Besançon pour l'expliquer, je ne peux quand même pas lui refuser parce qu'on est à un mois d'une échéance électorale. Ma campagne électorale à moi, vous le savez, commence toujours le lendemain de mon élection ! Je ne vais quand même pas pendant cinq ans ou six ans, ne rien faire pour vous faire plaisir, il ne faut pas exagérer ! Alors ne dites pas que c'est indécent, je n'admets pas cela ! Quant au Préfet, laissez-le prendre ses responsabilités, vous n'êtes pas là pour lui donner des leçons et il sait bien ce qu'il a à faire, quel est son devoir de réserve et là où il peut ou ne peut pas être. Moi je lui fais confiance.

D'autre part, je n'ai pas demandé spécialement ni au Préfet, ni à qui que ce soit de venir à tel moment, à tel autre. On m'a déjà reproché cela avec le Ministre de la Santé récemment. Or, cela fait depuis le mois de juillet que j'ai demandé à M. TEULADE de venir inaugurer l'IFTS. Je n'y peux rien s'il est venu en février ! C'était prévu pour novembre, ça n'a pas pu se faire pour lui... Je ne peux quand même pas reporter cela aux calendes grecques. Donc restons s'il vous plaît dans une certaine mesure. N'allez pas croire que tout est programmé en fonction d'un 21 et d'un 28 mars ! On a autre chose à faire et à penser que d'avoir toujours à l'esprit une échéance électorale.

**M. TOURRAIN :** Mais je crois que vous laissez volontiers penser cela par votre attitude. Vous faites venir M. TEULADE qui est arrivé avec deux heures de retard il y a huit jours. Plusieurs responsables, et non des moindres, de départements vous ont écrit qu'ils ne participeraient pas à ce genre de manifestation. Le 21 février ce n'est pas seulement M. YAMGNANE qui vient mais également M. JEANNENEY qui n'a rien à voir avec la Résistance.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** M. JEANNENEY est franc-comtois, il a bien le droit de venir à Besançon, non ?

**M. TOURRAIN :** Il est à la communication. Alors vous comprenez que tout cela c'est du pipeau. Tout à l'heure, vous allez nous présenter un rapport sur l'environnement qui n'a rien à voir évidemment avec la campagne électorale ! Monsieur le Maire, il ne faut quand même pas prendre les gens pour des naïfs !

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Je savais que vous aviez des idées fixes mais je ne connaissais pas encore celle-là ! Franchement, s'il faut s'arrêter de vivre et de respirer parce que M. TOURRAIN estime qu'on est parti en campagne électorale... Vous, vous faites venir M. CHIRAC, M. PASQUA, j'en suis ravi et là c'est dans le cadre politique mais j'admets tout à fait que viennent ici, en cette période, l'ancien Premier Ministre et l'ancien Ministre de l'Intérieur. Je suis même prêt à les recevoir s'ils demandent à me voir. Je ne suis pas comme vous ! Demandez-leur, ils seront ravis d'ailleurs !

**M. PINARD :** Simplement une précision quant à l'obligation de réserve. Les textes n'ont pas changé et les comportements des Préfets n'ont pas changé. Il y a une période de campagne électorale officielle pendant laquelle les Préfets ne se rendent à aucune manifestation. On ne va quand même pas les interdire de séjour tant que cette loi de la République qui remonte à 1900 n'a pas été modifiée.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Donc il y a une réserve de la part de M. TOURRAIN sur ce dossier.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins sept abstentions, adopte ces propositions.